

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1280

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Naïveté sociale-démocrate

Les objectifs à atteindre pour sauver le service public présentés par Jean-Daniel Delley, dans DP 1279 ne font pas l'unanimité. Réaction

DANS L'ÉDITO du 28 novembre 1996, M. Delley réalise un édito presque «piletien», rejetant dos à dos les libéraux et les défenseurs du service public, unis par la même naïveté. On attend, après ce jugement audacieux, une démonstration solide et rigoureuse, dont la simple lecture ferait rougir de honte les centaines d'intervenants de tous pays qui, d'après M. Delley, rivalisent de naïveté sur cet enjeu de société.

A vrai dire, on est bien déçu. En fait d'arguments, ce que *Domaine public* nous sert, c'est un condensé de lieux communs mille fois ressassés: les entreprises de services publics que la population a financées et dont elle jouit depuis des décennies devraient passer dans le domaine marchand et servir désormais les intérêts des actionnaires.

Propos naïfs

M. Delley évoque le Congrès de Davos du PSS, où, au cours d'un long débat sur le service public, se sont exprimés des défenseurs du service public, investis selon lui de la «foi inconditionnelle de ceux pour qui le salut ne peut venir que de l'Etat». Pourtant leurs textes posent comme condition à toute libéralisation du marché des télécommunications en Suisse que Telecom PTT reste 100% publique, que le service universel lui soit attribué et que la poste continue de recevoir une part de ses bénéfices pour couvrir ses services déficitaires. Aucune revendication donc à la collectivisation des moyens de production, pas même la demande que le reste du marché des télécommunications (vente d'appareils, Internet, téléphonie mobile, etc.) soit soumis au monopole public.

Penser que l'entrée de PTT Telecom dans les marchés internationaux est conditionnée par sa privatisation est absurde. M. Delley a la «naïveté» de défendre ce point de vue et donne lui-même la liste impressionnante des participations des PTT dans les sociétés étrangères de télécommunications. Tout ceci a pourtant été réalisé avec le statut actuel d'entreprise d'Etat. Il reste par

ailleurs à démontrer en quoi ces investissements servent les intérêts collectifs, suisses ou étrangers. En outre Peter Bodenmann a cité en exemple à Davos, l'entreprise suédoise de télécommunications, qui demeure entièrement publique et largement bénéficiaire, sans que cela semble gêner l'Union européenne et encore moins les Suédois.

Sur un nuage

Comment défendre le projet suisse de privatisation partielle, dont on veut nous faire croire qu'il laissera Telecom PTT majoritairement aux mains de l'Etat, alors que le message du Conseil fédéral annonce déjà pour bientôt la privatisation complète? Comment croire à la limite des 2 kilos dans le trafic postal, alors que le Conseil fédéral s'octroie la compétence de réduire sans contrôle cette limite? Comment croire aux vertus de la concurrence des entreprises de transport de voyageurs par rail, quand on connaît la misère du chemin de fer aux Etats-Unis et en Angleterre?

On est en droit d'attendre de ceux qui défendent ces projets de libéralisation partielle une approche politique cohérente et crédible de ces secteurs décisifs. Or rien de tout cela. Reproduisant le discours nuageux du conseiller fédéral Leuenberger, M. Delley cherche à se situer dans une sorte de juste milieu où une foi... naïve lui fait décréter que le monopole public est parfois nécessaire, parfois archaïque, la privatisation parfois indispensable et parfois néfaste. Il est difficile d'identifier les critères politiques qui peuvent fonder ces différences d'appréciation, à part le fait que ce sont les secteurs rentables qui nécessitent une privatisation et les secteurs non rentables qui doivent rester publics.

Ce juste milieu n'en est donc pas un; c'est une adhésion masquée et progressive aux thèses néolibérales. Les milieux qui attendent de se jeter sur ces secteurs à haut potentiel de rentabilité savent en effet que la démocratie directe est une menace pour leur démarche, c'est pourquoi ils se contentent de textes légaux flous et prétendument «équilibrés»; ils laissent volontiers une forte marge de manœuvre au gouvernement, dont ils savent qu'il sera coopératif le moment venu. C'est pour cela que l'aveuglement de certains sociaux-démocrates est désastreux. Cette fois, en effet, des milliers de places de travail et la qualité de services indispensables au fonctionnement démocratique et à la cohésion du pays sont en jeu.

Une vraie position politique

Dans cette affaire, les trois grandes entreprises à dominante américaine qui veulent se partager les télécommunications mondiales ne sont pas naïves; que dire en revanche des mille «experts» arrogants qui attaquent les «monopoles» nationaux prétendument archaïques et inefficaces, comme s'il valait mieux leur voir se substituer un monopole privé mondial! Quant à ceux qui s'opposent à cette tendance, ils ont longuement étudié ces questions et les projets de lois du Conseil fédéral, ils ont parlé aux employés concernés, ils arrivent à la conclusion que le danger est grand.

C'est bien de cette confrontation aux réalités sociales et économiques que peut naître une vraie position politique et non de la haine moralisatrice des conflits, ou de la soumission aveugle à ce qui se présente comme un simple enjeu technologique.

Pierre-Yves Maillard, président du Parti socialiste lausannois

Coton précolombien

L'article de GE, dans DP 1277, «Balles de couleur dans les champs de coton» a suscité un commentaire.

J'INVITE L'AUTEUR à visiter à Lima le musée Amano. Cette visite lui permettra d'admirer l'art du tissage des civilisations précolombiennes de la côte pacifique du Pérou et de constater que le

coton produisait non seulement des fibres blanches mais aussi des tonalités brunes et par là même contrer le communiqué de Biotechnology.

Mieux, ces espèces ont survécu. Dans le nord du Pérou on continue à produire, bien qu'en quantité limitée, mais sans la manipulation génétique de Calgene et Monsanto, du coton à fibre brune.

Emilio Luisoni, architecte, Genève